

ZONE DE POLICE VESDRE

www.policevesdre.be



Police

Zone Vesdre

COMMUNIQUE DE PRESSE

Publication immédiate

Dossier traité par : Eric Piscart - Consultant en communication
Zone de police Vesdre - 087/329 251 - 0494/501 774

Verviers, le 27 avril 2009

Police Vesdre : importante saisie de nouveaux animaux de compagnie

La Police Vesdre a procédé à une perquisition dans un commerce d'animaux exotiques à Verviers. De nombreuses irrégularités ont été constatées et tous les animaux ont été saisis.

La police locale souhaitait vérifier le respect des dispositions légales et des conditions de détention des nouveaux animaux de compagnie (NAC) en vente dans un établissement situé Avenue Reine Astrid.

Au cours de leur perquisition, les policiers ont découvert de nombreux animaux, dépassant largement les autorisations légales octroyées à l'exploitant du commerce. C'est ainsi qu'environ 40 mygales ont été inventoriées alors que le magasin ne pouvait en détenir que 10.

Les services de police ont aussi découvert des cadavres d'animaux : scorpion, mygales, lézards, serpents. Les cadavres étaient conservés notamment dans un congélateur à l'arrière-boutique. Ils ont aussi constaté que certains animaux n'étaient pas détenus dans des conditions adéquates, notamment au niveau de la température ambiante.

La Juge d'Instruction Absolonne a été chargée du dossier. Au vu des éléments relevés lors de la perquisition, elle a ordonné la saisie de tous les animaux.

1 scorpion, 18 serpents (dont 1 boa), 3 tortues, 21 lézards, 19 phasmes et environ 39 mygales ont été saisis. Le magasin possédait également des volatiles qui ont aussi été saisis (perruche, mandarins,...). L'ASBL CRUSOE de Liège recueillera les NAC. Au total 170 animaux ont été saisis.

Vu la nature des animaux, la Police Vesdre était appuyée par un expert judiciaire du Parquet.

L'exploitant du magasin sera entendu pour atteinte au bien-être des animaux et importation, détention et vente d'animaux exotiques sans autorisation valable.